

**François Garçon**

**LE  
GÉNIE  
DES  
SUISSES**

**Tallandier**



# LE GÉNIE DES SUISSES

## Du même auteur

- La Suisse est-elle un modèle ?* (dir.), Paris, L'Harmattan, 2018.
- La Suisse, pays le plus heureux du monde*, Paris, Tallandier, 2015.
- Gaumont, Depuis que le cinéma existe*, Paris, Gallimard, 2015.
- Formation : l'autre miracle suisse*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014.
- Le Dernier Verrou. En finir avec le Conseil national des universités*, Paris, The Media Faculty, 2012.
- Enquête sur la formation des élites*, Paris, Perrin, 2011.
- Le Modèle suisse*, Paris, Perrin, « Temps », 2011.
- Enquête sur le cauchemar de Darwin*, Paris, Flammarion, 2006.
- La Distribution cinématographique en France*, Paris, CNRS Éditions, 2006.
- La Guerre du Pacifique*, Paris, Casterman, 1997.
- Gaumont, un siècle de cinéma*, Paris, Gallimard, 1997.
- De Blum à Pétain. Cinéma et société française (1936-1944)*, Paris, Éditions du Cerf, 1984.

François Garçon

# LE GÉNIE DES SUISSES

Tallandier

Je souhaiterais remercier tout particulièrement  
Ulrich Lehner pour sa relecture attentive.  
Les propos exprimés n'engagent que l'auteur.

© Éditions Tallandier, 2018  
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris  
[www.tallandier.com](http://www.tallandier.com)  
ISBN : 979-10-210-2695-7

## AVANT-PROPOS

Cet ouvrage pourra surprendre. Il y est toujours question de la Suisse et des Suisses mais, sur cette partition connue, j'ai joué des variations personnelles. Certains déploreront donc logiquement l'absence des grands personnages ayant marqué la mémoire nationale, l'omission d'événements ou de dates charnières de l'histoire helvétique et, symétriquement, ils s'étonneront peut-être de développements sur des sujets pouvant leur paraître secondaires, voire anecdotiques. Mon approche est subjective et je la revendique comme telle : les rubriques abordées relèvent de mon seul choix. Précision utile à ce stade : je n'ai pas de prétention savante. Considérant la densité d'historiens dont jouit la Suisse, jusque et y compris dans les plus petites communes, bien rares sont les sujets qui n'ont pas déjà fait l'objet de multiples vendanges. J'ai simplement passé en revue une vaste gamme de thèmes relatifs à la Suisse et ayant éveillé ma curiosité.

Il y sera question de mythes, de personnages historiques et contemporains, de gentils et de méchants Suisses, de paysages, de plats régionaux, de formation et d'innovation, de politique, de banques, de droits référendaires, de gens que j'ai trouvés intéressants... D'où l'étrangeté, peut-être, de beaucoup de mes choix. Cela appelle une explication. Si j'avais été un « vrai Suisse », je me serais peut-être appliqué à dresser un tableau

exhaustif de mon pays du point de vue géographique, historique, politique, etc. Mais justement, je ne suis pas un de ces Suisses authentiques, adossés à un lignage remontant aux Waldstetten ou aux Helvètes, ceux-là que César décrit et écrase, comme il s'en trouve entre Bâle et Genève, entre Lugano et Neuchâtel.

Originaire de la commune de Carouge (Genève) par mon père et né en France d'une mère française, je suis ce que l'on range sous l'étiquette de « binational ». À la différence par exemple de l'Autriche, qui proscrit ce statut bâtard, nous sommes nombreux en Suisse dans ce cas (20 % de la population et, selon une statistique de l'Office fédéral de la statistique, l'OFS, un mariage sur deux célébrés en Suisse unirait aujourd'hui une personne suisse et une non suisse). Ayant très tôt voyagé et souvent seul, j'ai toujours possédé – dès l'âge de 10 ans, je crois – deux passeports : un premier à couverture bleu marine, un second de couleur rouge, marqué d'une croix blanche. Cette double appartenance n'a rien d'anodin. Ce d'autant moins quand, en France, dans votre propre famille, votre père (en son absence) est moqué pour être suisse. On n'insistera jamais assez sur la xénophobie de proximité, variante dégradée du « narcissisme des petites différences » étudié par Freud dans *Malaise dans la civilisation*, dont sont parfois atteints les Français du Bassin méditerranéen, que l'on imaginerait plutôt, pastis et Pagnol aidant, bienveillants et rigolards. C'est peut-être pourquoi je me suis toujours senti en porte-à-faux là où je vivais. Suis-je citoyen suisse ou bien français ? À quel moment et dans quelle situation le Suisse l'emporte-t-il sur le Français et inversement ? La seule chose certaine est que je suis un binational franco-suisse installé hors de Suisse.

Le doublement de nationalité se vit au quotidien. Fixé depuis près de quarante ans à Paris – et je ne m'en plains pas –,

j'éprouve la curieuse impression de m'y sentir chaque jour qui passe un peu plus suisse. Par contraste avec un Parisien qu'indiffère son environnement pourvu qu'il puisse rapidement garer sa voiture, je trouve Paris sale et mal entretenu, les motards déments, leurs engins bruyants, les autos envahissantes, les Parisiens insensibles à leur qualité de vie sitôt franchie leur porte d'immeuble, les autorités municipales fabulatrices, fanfaronnes, pharaoniques. Au quotidien, je subis le foutoir parisien, comme doit probablement le vivre le touriste vaudois débarquant à la gare de Lyon, qui doit se frayer un passage entre les mendiants puis, debout dans la ligne 1 du métro qui relie le château de Vincennes à la Défense, est abreuvé d'annonces sur la présence de pickpockets dans la rame, crachées en quatre langues. Je ne m'étends pas sur le parcours que sont forcés d'emprunter les étrangers depuis l'aéroport de Roissy, brinquebalés dans l'inénarrable RER B, et qui découvrent un paysage périurbain quasi post-apocalyptique, inondé désormais de réfugiés que les autorités politiques ignorent faute de savoir gérer l'indescriptible chaos.

Régulièrement, pour des raisons familiales et professionnelles, je me rends en Suisse. Selon la porte d'entrée choisie, le passage de la frontière évoque un changement de continent. Que ceux que ce propos surprendrait tentent l'entrée par la douane routière de Moillesulaz. La départementale 205 menant du centre d'Annemasse, deuxième agglomération de Haute-Savoie, à Chêne-Bougeries, commune du canton de Genève, est, chaque fois, un grand moment d'hilarité. Le court trajet (deux kilomètres) illustre l'anarchie administrative française et donc, considérant le coût de fonctionnement de cet État tentaculaire, l'impéritie de ceux qui en tiennent les commandes. Si, en raison des innombrables nids-de-poule, la route française menant au poste frontière de Gaillard ressemble à une interminable fondrière, l'urbanisme que troue

cette piste est, lui, un hommage au surréalisme : ici une boulangerie à côté d'une station-service, là un immeuble, plus loin un magasin de produits surgelés, un bout de champ en friche, là à nouveau un immeuble qui jouxte une maison isolée, etc. On en déduit que le POS (plan d'occupation des sols) a eu les Shadoks pour auteurs : rien n'est aligné ni ordonné, et, disséminés, les bâtiments, tous d'une criante laideur, semblent avoir été largués par avion par un équipage salement « empêgué », comme on dit dans le Midi. Entre ces cages à lapins et ces villas décaties serpente un ruban d'asphalte le plus souvent défoncé qui s'achève au poste frontière. Si devait être un jour conservée une parcelle de l'Hexagone comme témoignage des infirmités urbanistiques dont souffrent les autorités françaises (maire, député, préfet, ministères parisiens, et bien d'autres), sans doute ce bout de route et ses entours mériteraient-ils de figurer dans le lot à préserver. Le délitement est ancien – étudiant à Genève dans les années 1970, je peux attester qu'on pouvait déjà le constater – et rien, visiblement, n'est jamais venu ni l'arrêter ni le contrarier. L'automobiliste passant par cette frontière est estomaqué : il vient de contempler l'un des paysages périurbains le plus savamment enlaidis légués par le XX<sup>e</sup> siècle. La liesse le gagne une fois franchi le poste frontière. Roulant en Suisse, il circule alors dans un espace manifestement sous contrôle. Ce qui ne signifie pas qu'il soit esthétiquement plus digeste : les immeubles sont massifs, probablement bien insonorisés, à coup sûr onéreux, plus onéreux que les cages à lapins « sur France », mais ils sont globalement aussi laids.

Au spectacle du laisser-aller côté français, le Franco-Suisse éprouve plein d'excellentes raisons de se sentir suisse. Suis-situde en France, que fortifient l'arrogance des Français face à ce désastre et la tartufferie généralisée de la société française, affamée de discours d'inspiration étatique et à la

gloire de la fraternité, et capable, dans le même temps, des calculs individualistes les plus cyniques – comme l’est par exemple, particulièrement chez les bourgeois, la stratégie scolaire pour leurs rejetons, une stratégie darwinienne souvent vile (fausse domiciliation, piston politique), course de rats démarrée dès l’école maternelle. Où que l’on se tourne, la France me semble être une provocation face à la Suisse. Au contact des Français, donneurs de leçons, convaincus de leur mission quasi interstellaire, et qui s’avèrent individuellement être d’un égoïsme calculateur et grenouillard, le Suisse en moi bouillonne. Comment peut-on afficher un tel incivisme et, dans le même mouvement, plastronner en parangon de vertu dont tout Terrien travaillant à un monde meilleur est sommé de s’inspirer ? Voilà pourquoi, au vu de ce naufrage et en quelques ouvrages, j’ai tenté d’expliquer aux lecteurs français qu’il pourrait leur être profitable de s’intéresser aux autres, non pas à la mégapuissance nord-américaine qui, en creux, renvoie à l’indécrottable nostalgie impériale française, mais, plus humblement, à leurs voisins suisses, à mes autres compatriotes.

Sur la Suisse, les clichés ont évolué ces dernières années pour – nul ne s’en plaindra ! – s’adoucir. Il est désormais possible en France de citer élogieusement la Suisse sans risquer sinon le lynchage, du moins le ricanement. Ainsi, depuis peu, les Français ont-ils cessé de coller sur la Suisse l’étiquette de petit État parasitaire, charognard au cœur de l’Europe, où les nationaux banquettent avec les riches expatriés, ces déserteurs fiscaux pour qui, en France, certains réclament la déchéance de nationalité. Les poncifs suissophobes ont aujourd’hui du plomb dans l’aile – quoique à la première alerte dans les comptes publics français, les banquiers suisses soient encore mouchardés.

Ce rééquilibrage bienvenu a plusieurs causes : d'abord, au cours de ces vingt dernières années, l'expertise sur la Suisse s'est affinée. Le nombre grandissant de Français venus en Suisse pour y travailler – et non plus pour fuir les services fiscaux français – et celui, plus important encore, de frontaliers ont gommé les clichés décrépits. En France, là où ils habitent, les frontaliers sont en effet autant de surligneurs de l'eldorado suisse : face aux villas et aux grosses cylindrées de ces dizaines de milliers de Français travaillant en Suisse, la malveillance franchouillarde a dû reculer. La prospérité économique de la Suisse et son ruissellement aux frontières ont éreinté les clichés que d'ingénieux intellectuels roublards, le plus souvent de nationalité suisse, fourbissaient à la première demande aux magazines français pour leurs lecteurs panouilles. Surmontant leur désarroi à devoir admettre qu'un État puisse ne pas être « un et indivisible » mais multiple et multilingue, hétérogène, fédéral, décentralisé et privé d'un exécutif surpuissant, les Français ont dès lors montré pour la Suisse un intérêt qui ne s'est plus démenti. Le flux ininterrompu de Français s'installant en Suisse et se délocalisant non plus du pays de Gex mais de Bretagne et du Bordelais a aidé à la dédiabolisation. Le vaste trek des infirmières, des techniciens et ingénieurs français vers Lausanne, Genève ou La Chaux-de-Fonds a périmé le cliché des milliardaires lézardant sur l'arc lémanique et s'y vautrant dans leurs rentes. Autre roulement de tambour avec les hordes d'étudiants français, parfois les meilleurs de leur génération, choisissant désormais de se former dans les hautes écoles universitaires suisses, ainsi que les milliers de Français, professeurs, collaborateurs scientifiques et personnels administratifs (3 400 en 2016, sur un total de 28 000) qui, dans la sphère universitaire, invitent également au changement de focale sur la Suisse<sup>1</sup>. On en conclura que si la Suisse a attiré tant de talents étrangers,

c'est que hors de Suisse – et notamment en France –, l'image du pays a changé. La Suisse ne rayonne plus au firmament des activités interlopes, avec ses banquiers flibustiers, mais irradie son excellence par ses universités, ses écoles hôtelières, ses centres de recherche internationaux, etc. La prolifération des palmarès, contemporaine de l'essor du *benchmarking* sur tous les sujets, a favorisé l'avènement dans les médias du monde entier d'une Suisse ouvertement enviée désormais.

En Suisse, le Franco-Suisse a aussi la bonne surprise de rencontrer des autochtones dénués d'arrogance, qui ne se gargarisent pas avec leurs diplômes et leurs « grandes écoles ». Leur modestie affichée en est presque exaspérante. Sur ce plan, le contraste reste cinglant entre la Suisse et la France. Si les Français en ont rabattu de leur morgue faute de parvenir à s'extirper d'une crise interminable, ils conservent sur les autres peuples des réserves semble-t-il inépuisables de superbe et de condescendance. En Suisse, j'apprécie le bonheur de lire des journaux exempts de prosélytisme manichéen, ouverts sur le monde et globalement factuels ; en Suisse, les journalistes font confiance aux savants à qui ils tendent souvent leur micro. Autre coup de chapeau aux bibliothèques publiques et universitaires, à la richesse de leurs fonds et à leur libre accès. Croisés à l'arrêt d'un bus ou sur un quai de gare, les hommes politiques suisses sont simples, presque ploucs d'un point de vue français ; tant de droite que de gauche, ils semblent insensibles aux déplacements en limousine, avec motards et gyrophare, comme s'en enivrent leurs homologues latins, soucieux de se démarquer des gens ordinaires.

En tant que Français, je suis conquis par les qualités de la Suisse, mon autre pays : il est petit, certes – comme l'objecte tout Français avec un réflexe pavlovien quand la Suisse est citée en exemple –, et pourtant si bien organisé, si efficace

et si modeste aussi. Ces qualités me paraissent d'autant plus saillantes que j'ai été éduqué et que je réside dans un pays où, grandeur nostalgique oblige, tout exploit – sportif, scientifique, entrepreneurial – est célébré par toute la nation comme une énième marque d'élection divine. Rien de cela en Suisse. Le cocorico n'est pas un hourvari suisse. Il faut dire que la compétition entre les cantons remonte si loin dans le passé et que l'identité cantonale est à ce point exacerbée, qu'un exploit suisse, même remarquable, est aussitôt réduit à un seul canton et, ainsi rabougri, est ignoré des autres, pour qui ce canton est presque une nation étrangère. Il a fallu beaucoup d'années à Federer, et sa belle fluidité linguistique, pour qu'en Suisse, il cesse d'être un excellent tennisman bâlois et soit sacré icône sportive suisse.

Dès lors, pour trouver l'apaisement après tant d'années vécues dans la fosse française, la médication paraît simple : il me suffirait de m'éloigner de cette France qui a tout pour elle – « heureux comme Dieu en France », selon la maxime allemande – mais qui, malheureusement, saccage ce que la nature lui a légué. Venir en Suisse et m'y fixer me soulagerait de ce mal français que tant d'études décryptent et qui, selon certains, tendrait à empirer. S'établir en Suisse en tant que citoyen suisse pour y trouver enfin repos et sérénité ? C'est là que les choses se compliquent...

Revenons au trajet Annemasse-Genève. Une fois la frontière passée à Gaillard, me déplaçant maintenant sur une voie large et goudronnée, bref, entretenue, la volupté devrait m'envahir. Or, rapidement, une étrange sensation grandit en moi. L'apologiste de la Suisse a une petite mine. Quelques kilomètres suffisent pour que mes rêveries suissophiles m'abandonnent ! Certes, l'urbanisme est ici maîtrisé, tout comme sont propres et bien tenues les artères qui mènent au pont du Mont-Blanc. Là-dessus, les Suisses sont irréprochables. Mais voilà que sur

la chaussée, le fléchage qu'il me faut respecter me semble incohérent. Pourquoi, alors que rien ne l'annonçait, passe-t-on soudainement de trois à deux voies ? Pourquoi, sauf à risquer un accident, ne puis-je me rabattre sur la gauche et me retrouvé-je forcé d'aller dans une direction qui n'est pas celle que je souhaite ? Maîtrisant tant bien que mal un stress grandissant, je réalise que je suis dans une souricière, piégé par une logique signalétique aberrante. Je suis devenu un lièvre, la nuit, sur une route de campagne, cible d'appels de phares punitifs d'automobilistes indigènes insensibles à ma plaque parisienne qui, d'évidence pour ceux qui me suivent et sont censés savoir déchiffrer une immatriculation, indique que je suis non pas un de ces frontaliers français qui assiègent le canton et que les Genevois adorent haïr, mais un touriste égaré, propulsé dans une direction inconnue ! En place de la liesse qui m'avait envahi après la douane, monte en moi une irritation qu'aggravent maintenant les coups de klaxon rageurs. À cette étape, soit à peine quelques kilomètres en terres helvétiques, j'éprouve la nostalgie de Paris et de sa place de l'Étoile où, tous les jours, les automobilistes piétinent les protocoles routiers et se serrent à ne plus pouvoir avancer tout en s'engueulant. Dans cette impayable confusion parisienne, miracle des grandes villes, le conducteur ne fait pas dans le détail, il est sans considération pour l'immatriculation des autres véhicules et pour le Code de la route : les automobilistes autour de lui sont *tous* ses ennemis. Mon vague à l'âme survient généralement dès Chêne-Bourg. Pour quelles raisons ? Un naturel râleur ? Une schizophrénie mal soignée ? Une plasticité cérébrale insuffisante ? Un peu de tout cela se mélange, mais là n'est pas l'essentiel. Au vrai, mon air renfrogné à peine le poste de douane passé et le sentiment de persécution qu'éveillent en moi les irascibles autochtones

s'expliquent, je pense, par mon statut civil particulier, celui de double national.

Le mononational, comme l'indique la formulation, jouit d'une seule nationalité, celle que lui assigne son passeport et qui lui indique sans marge d'appréciation sa souche territoriale, là où s'enfoncent ses racines. Pour lui, les choses sont simples. Sitôt sorti de son écosystème, autrement dit au-delà du poste frontière, il sait que, sauf à chercher les embrouilles, il lui faudra s'accommoder de ce qui l'entoure. Visitant Quimper et s'il n'est pas trop benêt, un touriste suisse ne se plaindra pas de ne pas dénicher un restaurant à fondue. Il sait qu'il est en Bretagne, au pays des crêpes. La réciproque vaut logiquement pour le Français qui traverse Saint-Gall à dix-huit heures et ne trouve plus un seul magasin ouvert. Il déplore les horaires de poulailler des locaux mais il surmonte son abattement.

Or – et c'est là que le bât blesse –, le double national n'entre pas dans ce moule. Lui se distingue en effet par sa double appartenance, sa double loyauté, et un taux de susceptibilité doublé. Le cerveau du binational, notamment du binational « de contiguïté » géographique – franco-suisse, italiano-suisse, germano-suisse –, est plus plastique. Passer d'un pays dont l'intéressé possède la nationalité à l'autre dont il possède également la nationalité l'oblige à s'adapter à d'autres normes nationales. Ce n'est nullement évident. Pourquoi le binational devrait-il en effet se plier à ces différences puisque, de part et d'autre de la frontière, il est « chez lui » ? Tout ce qui s'écarte de sa zone de confort et qui, par là, l'incommode peut être légitimement contesté. Sur les deux territoires, le double national s'attend au meilleur de ce que ses deux passeports lui permettent d'exiger. Voilà pourquoi il est naturellement porté à batailler contre les usages nationaux qu'il considère comme inadaptés à ses goûts : rejetant ce qui lui est imposé,

il s'estime en droit de les récuser. Constamment, il compare, fait le tri dans ce qu'il juge valable ou non, sans égard pour les mœurs et la culture du pays où il se trouve. À ses yeux, les deux territoires dont il détient les passeports ne font qu'un. Il s'est déplacé dans une seule aire géographique, celle dont il possède les deux nationalités et que coupe une frontière destinée aux autres. C'est pour ceux qui n'ont qu'un seul passeport, porteurs d'une seule identité, qu'est plantée cette ligne de démarcation. Eux, visiteurs ou résidents permanents, sont évidemment tenus de se plier aux lois, usages, règles et règlements de l'autre nation. Mais pas le binational, ce citoyen nomade, libre partout de critiquer ce qui ne lui convient pas – en l'occurrence un fléchage routier dont les Genevois s'accommodent, mais dont il décrètera qu'il est idiot.

C'est un sentiment étrange que de vivre dans un pays si différent de celui où l'on est né, où s'est façonnée son éducation, et d'y disposer rigoureusement des mêmes droits que les indigènes, les purs, les vrais, ceux nés et éduqués sur place. Venu pour étudier à l'université de Genève, j'eus pour premier logement une petite villa que je louais à Troinex. Un matin d'hiver, je reçus la visite de deux policiers genevois venus me demander mon autorisation de séjour. Ma 2CV Citroën immatriculée dans les Alpes-Maritimes et garée dans l'allée du jardin avait peut-être attiré l'attention d'un voisin soupçonneux. Et l'intéressé avait jugé bon de signaler l'intrusion sur le territoire suisse d'un Français qui, à ses yeux, s'éternisait dans sa commune. J'ai gardé le net souvenir de la figure piteuse des deux policiers quand, assez insolemment je crois, je lâchais que j'étais genevois et que, par conséquent, l'autorisation de séjour ne me concernait pas. Poliment, les deux hommes s'éclipsèrent, s'excusant du dérangement. Le binational est chez lui dans les deux pays. Il lui est donc pénible d'admettre qu'après la frontière invisible, les usages

changent du tout au tout et qu'il convient de s'y conformer, surtout quand ces usages lui sont désagréables.

Les pages qui suivent ont pour auteur un Franco-Suisse, quelqu'un doté d'une double loyauté citoyenne. Quelqu'un qui, en parfaite subjectivité, revendique de pouvoir butiner ce qu'il juge le meilleur dans les deux territoires et qui, logiquement, pour son confort mental, cherche à l'imposer où il se trouve et quand il estime le combat à sa portée : il n'entrera certes pas en lutte contre un accord commercial bilatéral peut-être mal bâti mais ne se privera pas de pester contre la cuisine du buffet de la gare de Lausanne – peut-être des efforts ont-ils été faits dernièrement –, ou fera remarquer à des appariteurs sous la coupole fédérale leur manque d'égard pour le visiteur francophone. Sans doute un simple touriste, en ces lieux, refoulerait-il son mécontentement, réservant son dépit pour les réseaux sociaux.

Lors de l'été 2017, à l'occasion de la démission du conseiller fédéral Didier Burkhalter, la question de la binationalité a surgi dans les médias suisses avec une étonnante virulence. Parmi les prétendants à la succession du ministre, les candidats genevois et tessinois étaient en effet, l'un et l'autre, porteurs d'une seconde nationalité, française pour le premier, italienne pour le second. Du coup, le dilemme autour de la double loyauté a été soulevé, comme si possiblement, en cas de contentieux entre la Suisse et la France ou l'Italie, les intérêts nationaux de la Suisse eussent pu pâtir du tiraillement de fidélité dont les deux intéressés seraient forcément victimes. Par expérience, je pense que le conflit de loyauté pointé dans la polémique n'est pas un scénario plausible. Si Pierre Maudet et Ignazio Cassis vivent en Suisse, y travaillent et y ont fondé une famille, c'est qu'ils ont l'un et l'autre assimilé les valeurs suisses, que celles-ci les ont façonnés et ont, depuis longtemps, balayé leur âme française et italienne.

L'obligation d'intégration est à tel point impérieuse en Suisse que s'y fixent uniquement ceux qui ont pleinement adopté ses valeurs. Les autres, les réfractaires, trop à l'étroit dans un moule helvétique qu'ils jugent étriqué, émigrent – départ d'autant plus facile que les binationaux sont libres de s'établir dans leur autre pays. Les contestataires de l'ordre suisse savent que la partie est perdue par avance. Pour eux, la Suisse n'est plus qu'une destination touristique ou un prétexte à faire de bonnes affaires, à la façon de l'essayiste Nicolas Meienberg installé à Paris et qui ne revenait en Suisse que pour y acheter une moto à moindre coût qu'en France. Les valeurs structurant l'organisation sociopolitique suisse sont d'une teneur telle, et la population y adhère avec tant de conviction, qu'elles déprécient d'emblée celles auxquelles elles pourraient être comparées et qui, à en croire les censeurs de la binationalité, nourriraient de dangereux conflits intérieurs. C'est pourquoi, lorsqu'il touche à la Suisse, le scénario de la déloyauté nationale est improbable. Le binational installé en Suisse, sans égard pour l'autre nationalité, a choisi son camp. Consciemment, il a fait un choix définitif et s'y tient. Il a opté pour le meilleur. Et si – cas peu probable – sa lucidité le trahissait, son environnement le ramènerait rapidement à la raison. La vie en Suisse n'offre aucune prise aux agents d'une éventuelle cinquième colonne étrangère. En Suisse, le binational ne le reste que sur le papier. Au quotidien, il n'est plus que suisse.

Au lien citoyen avec la France et la Suisse, celui qu'atteste la détention des deux passeports, vient s'ajouter un second, émotionnel celui-là. Ou « devrait s'ajouter », car à ce second niveau, les choses sont plus compliquées. La double loyauté non plus citoyenne mais affective présente l'inconvénient de ne pouvoir se commander. Elle se déclenche – ou pas. Les facteurs inhibiteurs se nichent parfois dans les détails. Le Franco-Suisse né et élevé sur les bords de la Méditerranée ne

tarde guère à découvrir que si les Suisses, ses congénères, sont simples et modestes, pragmatiques et gros travailleurs, cultivés et exigeants, parcimonieux en mots et économes dans leurs marques d'affection, ils ont aussi de nombreuses carences. Non pas certes en orthodoxie routinière ni en froideur naturelle (leur réserve ennuyeuse les persuade qu'ils sont indéchiffrables, comme s'ils souhaitent dissimuler leurs affects qui, apparemment, leur sont source de tracas, et chacun des 26 cantons possède son contingent bien fourni de Fritz Zorn). Carencés, les Suisses le sont en fantaisie, trait de caractère qui, en France, et notamment dans le Sud, est prétexte à beaucoup d'excès tolérés. En Suisse, dans le monde des adultes, seuls les clowns et les petits enfants ont droit aux excentricités, monopole qu'ils partagent désormais avec les histrions des plateaux de télévision. Risquez-vous à la fantaisie en terres calvinistes (celles que je connais le mieux) – et, surtout dans les hautes couches de la société, une force invisible vous rangera parmi les dingues, ou bien, variante moins glorieuse, parmi les victimes d'une éducation défectueuse. En Suisse, on ne doit pas laisser paraître des émotions que les convenances bourgeoises somment de maîtriser, et même la plaisanterie doit être bâchée. Il suffit d'observer la jeunesse suisse pour mesurer combien chez les adultes, leurs parents, se grippent puis se dégradent avec l'âge les démonstrations d'affects. Le phénomène accuse même une tournure caricaturale à mesure que l'on s'aventure en milieu bourgeois.

Dans ce pays doté d'une si parfaite organisation, si efficace et si discrète – cette dernière qualité, appréciable, permettant de toujours donner le change quand l'organisation n'est ni parfaite ni efficace –, ma loyauté affective a parfois été prise en défaut. Car – et qui s'en étonnera ? – même si la Suisse est le modèle terrestre de la perfection, des dysfonctionnements y sont décelables, source de désenchantement. À Genève,